

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°39-2021

Crédit Agricole

La CFDT Agri-Agro négocie et obtient une prime de 800€ pour tous !

En ouverture des négociations sur les salaires, la CFDT Agri-Agro, ainsi que les deux autres organisations syndicales, SNECA CFE-CGC et SUD CAM, a revendiqué la nécessité de reconnaître l'engagement des salariés sur cette année 2021 par le versement d'une prime. Les représentants de la CFDT Agri-Agro sont très satisfaits du résultat obtenu.

Cette prime est une juste compensation face à 3 éléments constatés :

- l'engagement des salariés,
- les conditions de travail dégradées par le contexte sanitaire,
- et le niveau élevé de l'inflation... Une inflation qui était estimée, au début de cette année, à 0,52% et qui est projetée à 1,73% pour fin 2021 (moyenne des inflations mensuelles).

Il n'était pas concevable pour la CFDT Agri-Agro de ne pas acter un geste financier en 2021. L'accord de cette prime pour tous porte la signature des trois organisations syndicales représentatives au Crédit Agricole, ce qui était déjà le cas en 2020.

Le prochain rendez-vous est fixé en janvier 2022, pour la négociation salariale où les représentants de la CFDT Agri-Agro veilleront à pérenniser cette reconnaissance.

Fait à Paris, le 17 décembre 2021

Contacts :

Stéphanie STOLL, Secrétaire nationale : 06.78.70.47.22
Presse : 06.89.04.25.27